

MAZARS

Fondation Notre-Dame

Attestation du commissaire aux comptes
relative aux comptes annuels pour l'exercice
clos le 31 décembre 2017
de la **Fondation abritée Saint-Etienne**

Fondation Notre-Dame

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 30 novembre 1992

Siège social : 10, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris

N° SIREN : 393 739 594

Attestation du commissaire aux comptes
relative aux comptes annuels pour l'exercice
clos le 31 décembre 2017
de la **Fondation abritée Saint-Etienne**

Attestation du commissaire aux comptes relative aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 de la Fondation abritée Saint-Etienne

Au Président,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la Fondation Notre-Dame et en réponse à votre demande, nous avons établi la présente attestation sur les informations présentées dans les comptes annuels clos au 31 décembre 2017 et figurant dans le document ci-joint. Cette attestation est établie dans le cadre de l'établissement des comptes prévu par la convention de création de la Fondation abritée Saint-Etienne.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la direction de la Fondation Notre-Dame.

Il nous appartient de nous prononcer sur la concordance de ces informations avec les données issues de la comptabilité par établissement de la Fondation Notre-Dame pour le secteur correspondant à la Fondation abritée Saint-Etienne.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de la Fondation Notre-Dame pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nos travaux, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont été effectués selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Ces travaux ont consisté, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, à :

- prendre connaissance des procédures mises en place par la Fondation Notre-Dame pour déterminer les informations figurant dans le document joint et vérifier que les informations résultant de l'application de ces procédures concordent avec les données sous-tendant la comptabilité de la Fondation Notre-Dame ;
- effectuer les rapprochements nécessaires entre ces informations et la comptabilité dont elles sont issues et vérifier qu'elles concordent avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- vérifier l'exactitude arithmétique des calculs.

FONDATION
NOTRE-DAME

*Attestation des
comptes annuels de la
Fondation abritée
Saint-Etienne pour
l'exercice clos le 31
décembre 2017*

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations figurant dans les comptes annuels ci-joints avec les données issues de la comptabilité par établissement de la Fondation Notre Dame pour le secteur correspondant à la Fondation abritée Saint-Etienne de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette attestation est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Fait à Paris La Défense, le 25 mai 2018

Le Commissaire aux comptes

M A Z A R S

JEROME EUSTACHE



approuvée par le Conseil d'Administration de la FND du 22 novembre 2013
Convention de création en date du 17 mars 2014

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2017

Objet : La **Fondation Saint-Etienne** a pour objet de soutenir, principalement dans le diocèse de Meaux, des œuvres et actions d'intérêt général dans les domaines caritatif, social et éducatif d'une part ainsi que dans les domaines de l'art, et notamment du patrimoine, de la culture et de la communication.

FONDATION SAINT-ETIENNE

BILAN 2017 (en €)

ACTIF	2017			2016	PASSIF	2017		2016
	Valeur Brute	Amor.& Prov.	Valeur Nette	Valeur Nette		Valeur Nette après affectation Résultat	Valeur Nette avant affectation Résultat	Valeur Nette avant affectation Résultat
					Fonds associatif	-	-	-
					Dotation pérenne non consommable	-	-	-
					Dotation statutaire	-	-	-
					Dotations complémentaires	-	-	-
					Apports des fondations abritées	-	-	-
					Dotation initiale	-	-	-
					Dotations complémentaires	-	-	-
					Dotations consommables	-	-	-
Comptes de Liaison	-	-	-	-	Comptes de liaison	218	218	243
Total Actif immobilisé	300	300	-	-	Réserves affectées	-	-	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	300	300	-	-	Report à nouveau	55 889	46 817	113 684
- Logiciel, matériel et mobilier de bureau	300	300	-	-	Résultat de l'exercice	-	9 072	-66 867
- Terrains	-	-	-	-	Fonds dédiés	-	-	-
- Constructions	-	-	-	-	- Fonds dédiés aux fondations abritées	-	-	-
- Immobilisations en cours	-	-	-	-	- Fonds dédiés spécifiques aux fondations abritées	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-	- Fonds dédiés sur subventions publiques de fonctionnement	-	-	-
- Obligations	-	-	-	-	Dettes & Assimilées	433 291	433 291	228 022
- Obligations, intérêts courus à recevoir	-	-	-	-	- Emprunts financiers divers	-	-	-
- Actions	-	-	-	-	- Dettes financières diverses	-	-	-
- Autres (FCP, etc.)	-	-	-	-	- Fournisseurs et comptes rattachés	11 593	11 593	9 122
Créances et Comptes rattachés	1 150	-	1 150	-	- Dettes fiscales et sociales	-	-	-
- Donateurs et Organismes	1 150	-	1 150	-	- Projets bénéficiaires restant à solder	421 698	421 698	218 900
- Autres créances	-	-	-	-	- Autres dettes	-	-	-
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-	Produits constatés d'avance	-	-	-
- Fonds obligataires y compris coupons courus	-	-	-	-				
- Autres valeurs mobilières de placement	-	-	-	-				
Disponibilités	487 047	-	487 047	275 082				
- Banques : comptes sur livret et comptes courants	487 047	-	487 047	275 082				
Charges constatées d'avance	1 200	-	1 200	-				
Total actif circulant	489 397	-	489 397	275 082				
TOTAL ACTIF	489 697	300	489 397	275 082	TOTAL PASSIF	489 397	489 397	275 082

FONDATION SAINT-ETIENNE

Compte de résultat 2017

	2017	2016	variation 2017-2016
Produits d'exploitation			
Dons manuels non affectés	270 180	238 130	13,46%
Dons manuels affectés			
Total des collectes	270 180	238 130	13,5%
Legs & donations			
Subventions d'exploitation			
Autres produits liés à la générosité du public et produits des activités annexes			
Total des produits d'exploitation	270 180	238 130	13%
Missions sociales			
Projets engagés	239 500	287 900	-16,81%
Charges externes	2 046	1 681	21,8%
<i>dont charges externes missions sociales</i>			
Charges de personnel	10 393	8 920	16,5%
<i>dont personnel affecté en missions sociales</i>	3 184	3 746	-15,01%
<i>dont personnel affecté en appel public à la générosité</i>	7 209	5 174	39,34%
Charges communes aux fondations abritées	11 404	10 763	6,0%
Dotations aux amortissements et provisions			
Autres charges- Impôts			
Total des Charges d'exploitation	263 343	309 264	-14,8%
Résultat d'exploitation	6 837 €	-71 134 €	-110%
Produits financiers	2 234	4 266	-47,6%
Charges Financières			
Résultat financier	2 234 €	4 266 €	-48%
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
Résultat exceptionnel	0 €	0 €	
Total des Produits	272 414 €	242 396 €	12%
Total des Charges	263 343 €	309 264 €	-15%
Résultat de l'exercice	9 072 €	-66 867 €	-114%

Fondation SAINT-ETIENNE
Compte d'emploi des Ressources 2017

EMPLOIS	(1) Emplois de N = Compte de résultat	(3) Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	(2) Ressources collectées de N = Compte de résultat	(4) Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		46 817
1- MISSIONS SOCIALES	242 684	242 684	1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	272 414	272 414
<i>1-1 Réalisées en France</i>	<i>242 684</i>	<i>242 684</i>	<i>1-1 Dons et legs collectés</i>	<i>270 180</i>	<i>270 180</i>
- Actions réalisées directement			- Dons manuels non affectés	270 180	270 180
- Versements à d'autres organismes agissant en France	239 500	239 500	- Dons manuels affectés		
- Accompagnement des projets	3 184	3 184	- Legs et autres libéralités non affectés		
<i>1-2 Réalisées à l'étranger</i>			- Legs et autres libéralités affectés		
- Actions réalisées directement			<i>1-2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public</i>	<i>2 234</i>	<i>2 234</i>
- Versements à un organismes central ou d'autres organismes			Produits accessoires aux frais d'appel public à la générosité		
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	9 255	9 255	Produits financiers	2 234	2 234
<i>2-1 Frais d'appel à la générosité du public</i>	<i>9 255</i>	<i>9 255</i>	Autres produits		
<i>Ratio Frais d'appel à la générosité du public / Total ressources collectées</i>	<i>3,40%</i>				
<i>2-2 Frais de recherche des autres fonds privés</i>			2- AUTRES FONDS PRIVÉS		
<i>2-3 charges liées à la recherche de subventions et autres fonds publics</i>			3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS		
<i>2-4 Frais d'information et de communication</i>					
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	11 404	11 404	4- AUTRES PRODUITS		
Frais de gestion	11 404	11 404	Produits financiers		
Charges financières			Loyers		
		263 343 €			
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	263 343 €		I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	272 414 €	
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS			II- REPRISES AUX PROVISIONS		
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES			III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		
			IV- VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés)		
IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	9 072		V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
TOTAL GENERAL	272 414 €		TOTAL GENERAL	272 414 €	272 414 €
V- Part des acquisitions d'immo brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		263 343	VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		263 343
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		55 889 €

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Missions sociales	0		Bénévolat	0	
Frais de recherche de fonds	0		Prestations en nature	0	
Frais de fonctionnement et autres charges	0		Dons en nature	0	
TOTAL	0		TOTAL	0	



ANNEXES AUX COMPTES 2017

DE LA FONDATION SAINT-ETIENNE

NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2017	2
NOTE 2 : DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE	2
NOTE 3 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	2
3.1 Cadre légal de référence.....	2
3.2 Principes comptables appliqués.....	3
3.2.1 Comptabilisation des dotations & des revenus des dotations.....	4
3.2.2 Fonds dédiés.....	4
3.2.3 Traitement des legs et donations.....	4
3.2.4 Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées.....	5
3.2.5 Immobilisations corporelles et incorporelles.....	5
3.3 Zoom spécifique sur le Compte Emploi-Ressources (CER).....	5
NOTE 4 : COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN.....	6
4.1 Notes sur l'Actif.....	6
4.1.1 Immobilisations incorporelles & corporelles.....	6
4.1.2 Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement et disponibilités.....	6
4.1.3 Créances.....	7
4.2. Notes sur le passif.....	7
4.2.1 Report à nouveau.....	7
4.2.2 Dettes.....	7
NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS.....	8
5.1 Locaux.....	8
5.2 Effectifs.....	8
5.3 Honoraires du Commissaire aux Comptes.....	8
5.4 Charges administratives communes.....	8
NOTE 6 : PROJETS SOUTENUS.....	9



NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2017

- La Fondation Saint-Etienne, créée le 17 mars 2014, a pour objet de soutenir, principalement dans le diocèse de Meaux, des œuvres et actions d'intérêt général dans les domaines caritatif, social et éducatif d'une part ainsi que dans les domaines de l'art, et notamment du patrimoine, de la culture et de la communication.
- La Fondation Saint-Etienne a enregistré près de 270 K€ de dons en 2017 soit une augmentation significative de 13 % de ses ressources. Elle a ainsi pu engager 239,5 K€ en faveur de projets. Son projet-phare reste la construction de l'ensemble scolaire Saint Colomban pour lequel 200 000 € ont été accordés.



NOTE 2 : DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE

Les Comptes de la Fondation Saint-Etienne sont établis en euros. Ils couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.



NOTE 3 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

La Fondation Saint-Etienne est une fondation sous égide de la Fondation Notre Dame. La Fondation Saint-Etienne correspond à un établissement comptable de la Fondation Notre Dame. Les principes, règles et méthodes comptables de la Fondation Notre Dame lui sont appliqués.

3.1 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice 2017 sont établis et présentés conformément aux règlements :

- CRC 99-01 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations,
- CRC 2009-01 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation modifiant le règlement 99-01.
- CRC 2008-12 concernant les méthodes d'élaboration et de présentation du Compte d'Emploi des Ressources (CER).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;



- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments de l'actif est la méthode des coûts historiques.

3.2 Principes comptables appliqués

Les statuts de la Fondation Notre Dame lui confèrent la capacité de fondation abritante, ce qui lui permet la constitution de fondations abritées au nom de donateurs (personnes physiques et/ou morales) ou de testateurs. Sans personnalité juridique propre, ces fondations abritées, bénéficient de l'affectation de biens, droits ou ressources.

En conséquence, le plan comptable général est développé pour mieux suivre les activités propres de la collecte de dons par mailing en particulier sur les comptes 611 (sous-traitance : mise sous plis-routage), 622 (rémunérations d'intermédiaires, honoraires), 623 (publicité, publications) et 626 (affranchissements).

La Fondation Saint-Etienne comprend :

- la collecte des fonds issus de l'appel public à la générosité (dons, donations & legs) et le mécénat d'entreprise et éventuellement des produits accessoires d'appel public à la générosité,
- les charges associées à cette collecte,
- le financement des projets liés à cette activité et éventuellement les charges liées à la mission sociale et à l'accompagnement des projets.

Elle enregistre de plus :

- La répartition des charges de frais généraux du secteur « Charges Communes » de la Fondation abritante selon la règle adoptée par le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame ;
- les produits financiers provenant des actifs financiers qui leur sont propres.

Chaque établissement comptable a son propre bilan, compte de résultat et compte Emploi-Ressources (pour celles faisant appel public à la générosité). En particulier, chaque secteur a ses comptes de trésorerie, ses comptes de créances et de dettes, ainsi que ses comptes d'immobilisations. Les fonds associatifs relèvent du Secteur Mutualisation lorsque les fondations abritées en ont accepté le principe. Les opérations de secteurs à secteurs sont traitées par « comptes de liaison ».

La présentation du passif, au bilan, d'une double colonne « valeur nette avant affectation du résultat »/ « valeur nette après affectation du résultat » a été adoptée pour une meilleure lisibilité des comptes.



3.2.1 Comptabilisation des dotations & des revenus des dotations

Les fonds propres, comptabilisés sous la ligne « Apports sans droit de reprise des fondations abritées » sont des dotations non consommables de la fondation abritée à vocation pérenne. Seuls les revenus de ces dotations servent au financement des actions de la fondation concernée. Ce sont les produits nets de charges qui sont enregistrés en dotations. Ces fonds peuvent être revalorisés par décision de leur Comité exécutif, Conseil propre à chaque fondation abritée. Le mouvement est alors enregistré en « dotations complémentaires ».

3.2.2 Fonds dédiés

Le traitement comptable des fonds dédiés fait l'objet d'une présentation spécifique :

- **dans la présentation des comptes de la Fondation abritée :**

La partie des ressources affectées par les donateurs à la fondation abritée qui n'a pas pu être utilisée à la clôture comptable conformément à l'engagement pris à leur égard, reste en résultat et est intégré dans le report à nouveau. Cette présentation est également reprise dans la présentation du Compte Emploi des Ressources.

Il peut exister des fonds dédiés, appelés « fonds dédiés spécifiques » lorsque la Fondation abritée a recueilli une affectation précise de la part d'un donateur et que le projet n'a pu se réaliser dans le courant de l'exercice, ce qui n'est pas le cas de la Fondation Saint Etienne. Les variations de ces fonds dédiés spécifiques sont indiquées sur une ligne spécifique du compte de résultat de la Fondation abritée.

- **dans la présentation des comptes de la Fondation Notre Dame :**

La variation des fonds dédiés des fondations abritées est inscrite en charges sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées à des fondations abritées », en contrepartie d'un compte de passif « fonds dédiés des fondations abritées » dans les comptes de la Fondation abritante (Fondation Notre Dame).

L'utilisation ultérieure des ressources de la Fondation Saint Etienne sera inscrite dans un compte spécifique, au niveau de la fondation abritante (Fondation Notre Dame), en produits des exercices futurs (libellé du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs») par la contrepartie d'une diminution des postes de fonds dédiés correspondants.

3.2.3 Traitement des legs et donations

Les libéralités font l'objet d'un suivi comptable individualisé pendant toute la durée de leur réalisation. Il peut s'agir de donations, de droits d'auteurs, de donations simples, de donations temporaires d'usufruit, d'assurances-vie ou de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier).

Au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la gestion temporaire de ces biens, les mouvements financiers correspondants sont enregistrés dans le compte 475 « legs et donations ». Lors de la réalisation définitive de chaque bien constituant l'actif successoral



et après avoir enregistré l'ensemble des charges de réalisation, le produit net de charges est constaté en compte de résultat.

3.2.4 Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées

En 2017, le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame a décidé de prélever des frais généraux en fonction d'un pourcentage des activités des fondations abritées, assorti d'un forfait fixe.

3.2.5 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations). Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciels 1 an
- Matériel de bureau 5 ans
- Matériel informatique 3 ans

3.3 Zoom spécifique sur le Compte Emploi-Ressources (CER)

Les organismes faisant appel public à la générosité ont l'obligation de présenter en annexe de leurs comptes annuels le tableau CER (Compte d'emploi annuel des ressources) issu du règlement CRC 2008-12 au 31 décembre 2017. Les rubriques concernant les fonds dédiés de la fondation abritée font l'objet des adaptations mentionnées au paragraphe 3.2.2 dans la partie « présentation des comptes de la Fondation abritée » de ces annexes-ci.





NOTE 4 : COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN

4.1 Notes sur l'Actif

4.1.1 Immobilisations incorporelles & corporelles

Immobilisations

RUBRIQUES	Valeur brute début d'exercice	Acquisitions, apports, création, virements	Cessions	Valeur brute fin d'exercice
Logo	300			300
Total immobilisations incorporelles	300 €	- €		300 €

Amortissements

RUBRIQUES	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Logo	300			300
Total immobilisations incorporelles	300 €	- €		300 €

La valeur comptable est nulle étant donné la durée d'amortissement d'un logo.

4.1.2 Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement et disponibilités

La Fondation Saint-Etienne ne dispose pas d'immobilisations financières, étant une fondation sans dotation.

Détail des disponibilités

	31/12/2017	31/12/2016
Compte sur livrets et compte courant	487 047 €	275 082 €

Les fonds collectés disponibles étant appelés à être utilisés à brèves échéances, les fonds sont systématiquement placés sur un compte sur livret. 86 % des disponibilités concernent les projets restant à solder.



4.1.3 Créances

	2017	2016
Charges constatées d'avance	1 200	0
Total charges constatées d'avance	1 200 €	0 €

4.2. Notes sur le passif

4.2.1 Report à nouveau

Le traitement systématique en fonds dédiés est nécessaire dans les comptes d'une fondation abritante. En revanche, dans les plaquettes des comptes édités spécifiquement pour une fondation abritée, le traitement des fonds dédiés ne s'applique qu'aux fonds dédiés spécifiques. Toujours dans ces mêmes plaquettes de comptes de fondations abritées, le résultat est traité en report à nouveau de l'année N+1 afin de mieux visualiser le résultat propre à chaque exercice.

Report à nouveau au 01/01/2017	46 817 €
Résultat 2017	9 072 €
Report à nouveau au 31/12/2017	55 889 €

La Fondation Saint-Etienne dispose d'un résultat et d'un report à nouveau en fin d'exercice qui lui est propre. En revanche, dans les comptes annuels de la FND-Abritante (reprenant notamment l'ensemble des comptes des différentes fondations abritées), ce résultat et ce report à nouveau sont directement traités en fonds dédiés car ils correspondent à l'affectation spécifique voulue par les donateurs.

4.2.2 Dettes

	2017	2016
Comptes fournisseurs	11 593	9 122
Sous-total comptes fournisseurs	11 593 €	9 122 €
Soutiens de projets engagés à verser	421 698	218 900
Total projets engagés à verser	421 698 €	218 900 €
Total dettes et comptes rattachés	433 291 €	228 022 €

La seule variation significative des dettes entre 2016 et 2017 concerne les projets restants à verser. Il peut en effet se dérouler plusieurs mois entre la décision du comité exécutif et la réalisation effective du projet.





NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS

5.1 Locaux

La Fondation Saint-Etienne est domiciliée 7, rue Notre-Dame à Meaux (77).

5.2 Effectifs

La Fondation Saint-Etienne bénéficie de salariés mis à disposition à temps très partiel :

Année	Cadres & assimilés cadres	ETP Cadre	Total	Total ETP
2016	3	0,13	3	0,13
2017	3	0,15	3	0,15

5.3 Honoraires du Commissaire aux Comptes.

Ils comprennent les travaux réalisés au titre de l'exercice dont les missions spécifiques entreprises sur les fondations abritées. Ils s'élèvent à 60 910 € dont 27 K€ au titre du contrôle légal et 34 K€ au titre des autres services (rapports et attestations pour le compte de fondations abritées). Ils sont partagés avec l'ensemble des fondations abritées à travers les charges administratives communes.

5.4 Charges administratives communes

Les charges administratives (774 769 €) consistent en services de la Fondation abritante au profit de ses fondations abritées : il s'agit principalement du suivi légal, fiscal, déontologique et du suivi comptable et financier des fondations abritées et du Programme Entraide. Elles s'élèvent en 2017 pour la Fondation Saint-Etienne à 11 404 €.





NOTE 6 : PROJETS SOUTENUS

	Projets nets engagés	
	Nbr	Montant
Projets soutenus par décision du Comité exécutif	6	239 500€
Accompagnement et suivi des projets		3 184 €
Total des missions sociales Fondation Saint-Etienne	6	242 684 €

